

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4020>



Déclaration intersyndicale des représentants des personnels au Conseil Départemental de l'Education Nationale



Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -
Publication date: jeudi 10 novembre 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Les organisations syndicales UNSA EDUCATION , FSU, SGEN-CFDT et la FCPE dressent ensemble un constat douloureux face au début de cette année scolaire 2011/2012.

Amputée de près de 70 000 postes depuis le début de la mandature de N. Sarkozy, au nom du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux, accablée de réformes contestées, l'Education nationale n'est plus en mesure d'assurer correctement ses missions : les conditions de la rentrée 2011 dans notre département sont donc de nouveau marquées par une dégradation des conditions d'accueil des élèves dans les écoles, les collèges et les lycées. Le Comité d'analyse stratégique, placé auprès du Premier ministre, l'a d'ailleurs rappelé dans son récent rapport : les taux d'encadrement des écoles françaises sont aujourd'hui les plus bas des pays de l'OCDE.

Concernant le premier degré, il est inutile de mettre en avant une litanie de chiffres pour pointer les conséquences de la carte scolaire : classes surchargées ; RASED en voie de disparition dont le recrutement est tari par une absence de départs en formation ; difficultés à assurer les remplacements ; baisse de la scolarisation des deux ans dont se réjouit l'enseignement privé qui lui, scolarise parfois dès dix-huit mois... Le seul problème des suppressions de contrats d'EVS pour accompagner les élèves en situation de handicap a suffi dès la rentrée à plonger nombre de classes dans des situations extrêmement délicates. Situations difficiles pour ces élèves, leurs familles et les collègues dans leur quotidien. Au bout du compte, le maître de la classe se retrouve souvent seul, seul pour faire face aux difficultés liées à l'intégration des élèves handicapés, seul devant la difficulté scolaire là où les RASED ne peuvent plus intervenir, seul pour mettre en place les PPRE, seul en étant sa propre et unique ressource. De même, la disparition totale de l'aide administrative aux directeurs pénalise gravement le fonctionnement de l'école primaire et induit un retour en arrière en ce qui concerne l'accomplissement des tâches de plus en plus nombreuses liées à la direction d'école. Concernant ce dernier point, nous rappelons notre exigence d'emplois pérennes et statutaires aux côtés des directeurs d'école.

Dans les collèges et les lycées généraux et technologiques de Saône-et-Loire, les effectifs sont stabilisés, voire en légère augmentation. La poussée démographique se traduit par l'arrivée de près de 300 élèves supplémentaires en sixième à la rentrée 2011. Mais en raison des suppressions de postes opérées ces dernières années, les collèges disposent aujourd'hui de 107 postes de moins qu'à la rentrée 2006 pour accueillir un nombre d'élèves équivalent. Les effectifs des classes demeurent donc trop lourds : 48 % des collégiens de Saône-et-Loire travaillent dans des classes de plus de 24 élèves, le niveau de quatrième payant le prix fort, avec un record de 55%. Un tiers de nos collégiens étudient dans des classes qui comptent plus de 26 élèves...

Au total, si l'on inclut les lycées, ce sont 170 postes qui ont été retirés de la dotation départementale du second degré dans le département depuis la rentrée 2008 (53 postes dans les collèges, 117 postes dans les lycées).

A ces difficultés, liées aux suppressions de postes imposées par la RGPP, s'ajoute la fracture grandissante entre les personnels et leur institution.

Ainsi, le ministère ne tirant aucun bilan des conditions épouvantables dans lesquelles les enseignants stagiaires sont entrés dans le métier en 2010, les a reconduites cette année contre l'avis de toute la communauté éducative...

Par ailleurs, il soumet depuis quelques années les personnels à des injonctions incessantes qui les contraignent à mettre en œuvre sans formation ni information suffisante et sans moyens supplémentaires, mises en place dans la précipitation. Nous rappellerons, pour le collège, la note de vie scolaire, le programme personnalisé de réussite éducative, l'accompagnement éducatif, le parcours de métiers et des formations, l'enseignement de l'histoire des

arts, le socle commun de compétences ; pour ce qui concerne le lycée, la mise en application de la réforme produit des résultats aux antipodes des objectifs auxquels elle prétendait : l'accompagnement dit « personnalisé » ne satisfait ni les élèves, ni les enseignants, les séries technologiques souffrent d'une désaffection dramatique (moins 50% sur le recrutement à Léon Blum, moins 30% à Niepce, moins 25% à Cassin), les disciplines et les établissements sont mis en concurrence. A l'accumulation des tâches et à la perte de sens du métier s'ajoutent la dégradation des conditions d'enseignement (horaires réduits, effectifs accrus), le développement des difficultés posées par la gestion de classe, l'imposition des heures supplémentaires, qui représentent désormais l'équivalent de 300 postes dans notre département, le développement des compléments de services sur plusieurs établissements, la départementalisation des zones d'intervention pour les remplaçants. Qui pourra s'étonner de la crise du recrutement que connaît aujourd'hui l'Education Nationale ?

Pressé par les remontées désastreuses des territoires, de la part des citoyens et des élus locaux concernant la carte scolaire 2011, le Président de la République a annoncé en juin qu'à la rentrée 2012, il n'y aurait pas de fermetures de classes hors démographie. Mais comme le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite n'a pas été remis en cause, le gouvernement programme 14000 nouvelles suppressions de postes dans l'Education Nationale.

Nous exigeons un moratoire sur les suppressions de postes et d'autres choix pour le système éducatif.

Il est urgent de changer les orientations de ce pays et de considérer enfin l'éducation comme un levier pour notre société et non pas comme un boulet !



Fédération Syndicale Unitaire

Monsieur le Préfet,

Mesdames messieurs,

Après la déclaration unitaire qui vient d'être faite pour dresser le bilan de cette rentrée 2011, l'UNSA Education, la FSU et le SGEN CFDT tiennent à s'exprimer sur deux autres points d'actualité majeurs de cette période.

Le premier point concerne les élections professionnelles que toute la fonction publique d'Etat vient de connaître et en particulier celles de l'Education nationale dont le déroulement a été particulièrement effarant. Ces élections professionnelles, très importantes pour la démocratie sociale, permettent de mesurer la représentativité des organisations syndicales et, à travers ce vote, les personnels mettent en évidence leurs choix quant à l'avenir de l'Education nationale et l'avenir de leurs métiers. La recherche de l'expression du plus grand nombre, la mise en place des modalités permettant à chacun de voter facilement, la rigueur de l'organisation du scrutin étaient donc des éléments essentiels et, à cet égard, le constat final est catastrophique.

Le taux de participation atteignant, depuis des dizaines d'années, plus ou moins 60% des électeurs n'a été cette année que de 39% au CTA, ramené à 42% pour la Saône et Loire.

Cela s'explique. La mise en place du vote électronique, avec une procédure nouvelle, relevait parfois d'un véritable parcours du combattant. Des difficultés multiples, d'ordre technique ont empêché le vote de dizaines de collègues dont les mots de passe ou les identifiants n'étaient pas reconnus, voire pas attribués du tout.

Des lenteurs dans la connexion, des interruptions des serveurs nationaux, des difficultés avec l'application JAVA, y compris dans les établissements et les écoles où un ordinateur devait être dédié au vote ont clairement découragé

bon nombre de collègues...

Mais le reproche majeur qui peut être fait concerne la liste électorale elle-même. Des dizaines d'enseignants, y compris présents depuis longtemps dans notre département, n'ont même pas reçu les notices de votes et des dizaines d'agents non titulaires ont été invités à voter sur une adresse électronique dont la plupart n'avaient pas connaissance. Toutes ces difficultés ont inévitablement pesé sur la participation dans l'éducation nationale.

Que penser d'un ministère qui ne connaît pas ses propres agents et se trouve incapable de mettre à jour une liste d'électeurs conforme à la réalité ? Que penser de ce ministère qui ôte, de fait, le droit de vote à des enseignants figurant pourtant sur la liste académique et parfois même sur les listes de candidats présentées par nos organisations syndicales ?

Et que penser de ce ministère qui fait un choix de date hâtif pour ces élections professionnelles, obligeant une mise en place dès la rentrée scolaire, au mépris des délais raisonnables et nécessaires pour une préparation attentive et conforme aux enjeux ?

Un doute subsiste sur une telle organisation, dont la gestion et l'anticipation ont comporté trop d'anomalies, qui s'apparentent à des irrégularités que nous avons tous dénoncés, en temps et en heure, et auprès de tous les étages administratifs sans obtenir les corrections attendues.

Les organisations syndicales dénoncent ici fermement tous ces dysfonctionnements qui ont entaché ce scrutin et les résultats qui en découlent.



Monsieur le Préfet,

Mesdames, messieurs,

Le deuxième point est plus grave encore. Il requiert de notre part à tous ici un véritable esprit de solidarité et de citoyenneté, esprit même de notre école républicaine !

La communauté éducative, les organisations syndicales, les parents d'élèves, les lycéens, Réseau Education Sans Frontières, les élus, se sont exprimés au cours de ces dernières semaines en soutien à de jeunes lycéens, en cours de scolarisation à Chalon sur Saône et à Montceau, expulsés de France, uniquement par la volonté délibérée du Ministre de l'Intérieur, d'atteindre coûte que coûte l'objectif de 30 000 expulsions qui lui a été assigné par N.Sarkozy dont il est le collaborateur zélé.

Quand la préfecture met fin brutalement à la scolarité dans leur lycée d'Ilyes Ben Youcef, ou de Distefano, quand la police vient chercher un jeune de 18 ans, chez ses parents, dans sa famille et qu'elle l'embarque pour l'aéroport ou le centre de rétention sans qu'il ait aucune chance de reprendre ses études dans un pays où il n'a pas de famille, pas de soutien, où est ce « cadre humain et chaleureux » évoqué le 14 octobre lors de la présentation du futur internat d'excellence du Lycée Pariat, ce même lycée où Ilyès fait sa première S.

Toutes les autorités politiques et éducatives de Bourgogne et du Ministère de l'Education nationale pour la présentation de son prochain internat d'excellence : préfète de région, direction de l'enseignement scolaire, recteur

de Bourgogne, président du Conseil régional, vice-présidents des conseils Régional et Général... accordaient leurs propos autour de ce lycée sur les qualités requises de : « convivialité, respect de tous, richesse des différents apports, solidarité, fierté de sa culture alliée à simplicité, modestie et générosité. .. pour acquérir une base solide de connaissances. Alors, double discours ?

Monsieur le Préfet, nous réclamons le retour d'Algérie d'Ilyès dans sa classe de première S aux cotés de ses amis, car cette absence leur est insupportable et incompréhensible. Il doit passer son Bac l'année prochaine, et ne doit pas être condamné à abandonner ses études. Il doit pouvoir revenir auprès des siens, de son père, de sa mère et de ses frères à qui il n'a même pas pu dire au revoir.

Au nom de quoi s'amplifient ces pratiques inacceptables, cette violence, ce traitement dégradant des enfants et des parents, voire ces libertés prises avec la légalité ?

Nous rappelons que les préfectures ont toute possibilité d'accorder un titre de séjour pour poursuivre des études ainsi que de régulariser purement et simplement ces jeunes.

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de faire tout votre possible pour faire revenir dans les meilleurs délais le jeune Ilyès pour qu'il continue sa scolarité en 1ère scientifique.

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de laisser Distéfano terminer sereinement sa scolarité au lycée Balleure et de le régulariser.

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de ne plus céder aux injonctions ministérielles de faire du chiffre à tout prix sur le dos des lycéens intégrés, les plus faciles à expulser, les plus faciles à détruire.

Nous, enseignants, ne saurions nous regarder chaque matin dans notre miroir, si nous ne faisons pas tout ce qui est en notre pouvoir pour faire cesser cette indignité.

Monsieur le Préfet, saurez-vous vous regarder chaque matin dans votre miroir si vous appliquez sans humanité une politique déjà honteuse dans ses intentions comme dans ses énoncés ?

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré



Fédération Syndicale Unitaire

PS:

A l'issue de cette déclaration, les représentants des personnels et les représentants de la FCPE ont tendu un miroir à Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire.